

Feuille de calcul relative aux coûts d'infrastructure et d'investissement

Annexe 1 des directives relatives à la méthode de calcul des prix de pension

PP 2021

Base de calcul	Année			
	2019			
Amortissements				
Indice (avril) des prix de la construction Espace Mitteland de l'OFS	102.10			
Coûts construction SIA, secteurs CFC 1 à 8, par place EMS (base 100 = oct. 2010)	219'749.00			
Frais de construction (SIA) par lit EMS, par secteur CFC de 1 à 8	224'363.73			
dont (normes REKOLE):		en année	Taux (%)	CHF/jour
Structure du bâtiment	50.00	33.33	3.00	9.22
Installations techniques	35.00	20.00	5.00	10.76
Equipements d'exploitation	15.00	20.00	5.00	4.61
Coûts de construction SIA par place EMS, secteur CFC 9 (base 100 = oct. 2010)	18'765.00			
Frais de construction (SIA) par lit EMS, par secteur CFC 9	19'159.07			
dont:	100.00	10.00	10.00	5.25
Totaux pour une place EMS occupée à 100%	243'522.79			29.84
Amortissement pour un taux d'occupation cantonal moyen a:	98.50	%	CHF:	30.29
Intérêts				
Capital investi/2	121'761.40			
Taux d'intérêt de référence (%) OCP	3.70			
Intérêt journalier pour une place EMS occupée à 100% (CHF)	12.34			
Intérêt journalier pour le taux d'occupation cantonal moyen (CHF)	12.53			
Terrain utile par résidant				
Moyenne cantonale en m2 par résidant	135.00			
Moyenne cantonale en CHF par m2	180.00			
Valeur du terrain par résidant	24'300.00			
Intérêt journalier pour une place EMS occupée à 100% (CHF)	2.46			
Intérêt journalier pour le taux d'occupation cantonal moyen (CHF)	2.50			
Coût total d'investissement par jour et par résidant (CHF)				45.32

Année /avril	Indice
2011	101.00
2012	101.90
2013	101.70
2014	101.50
2015	101.20
2016	101.30
2017	100.10
2018	100.70
2019	102.10

Coût déterminant pour le prix de pension

Ne change pas

Adapté selon changements intervenus dans l'année

Fixé par le Département

Complété chaque année par l'AJIPA

Montant à prendre en considération pour le calcul de la provision pour investissements futurs : 30.29